



Infonouvelles

Session 2016

Concours interne de promotion CALog

La procédure pour la session 2016 du concours interne de promotion pour le personnel du cadre administratif et logistique (CALog) va bientôt être entamée. Cette année, quelques changements sont apportés à la procédure pour déterminer le nombre de brevets délivrés.

Le tableau ci-dessous reprend le nombre maximum de brevets d'accès en fonction du type de brevet et du régime linguistique :

Brevets d'accès au niveau A	17 NI	16 Fr	1 Germ
Brevets d'accès au niveau B	37 NI	34 Fr	1 Germ
Brevets d'accès au niveau C	58 NI	52 Fr	1 Germ

Public

Police fédérale
e.r.: Géraldine Bomal

www.polsupport.be

Vos questions au contact center :

0800 99 272

federal.contactcenter@police.belgium.eu

Facebook : Polsupport Fr

Nouveauté

A partir de cette session, **seules les personnes détentrices d'un diplôme inférieur au niveau postulé entreront en ligne de compte pour la détermination du nombre de brevets.**

Exemple : *En vue de l'accès au niveau A pour les néerlandophones, 17 brevets sont à délivrer. A l'issue du concours, on descendra dans le classement jusqu'au 17^e lauréat du concours qui n'est pas détenteur d'un titre universitaire et tous les candidats classés devant lui recevront également un brevet.*



Les candidats détenteurs d'un diplôme du niveau postulé recevront également un brevet pour autant qu'ils soient situés au classement devant le dernier lauréat entrant dans les quotas.

Exemple : *En partant de l'exemple ci-dessus, un candidat déjà détenteur d'un diplôme du niveau A recevra également un brevet s'il est classé avant le 17^e lauréat du concours ne disposant pas un diplôme A.*

Il s'agit d'une réelle avancée puisqu'elle permet vraiment que le concours de promotion rencontre son objectif premier : **la promotion sociale.**

Calendrier des prochaines épreuves

Pour les brevets d'accession au niveau C :

- Période d'inscription aux épreuves : du 29 avril au 17 juin 2016
- Epreuves de connaissances professionnelles : début octobre 2016
- Epreuves de connaissances informatiques (Word) : décembre 2016

Pour les brevets d'accession au niveau B et A :

- Période d'inscription aux épreuves : du 29 avril au 17 juin 2016

- Epreuves de connaissances professionnelles : début octobre 2016
- Epreuves de connaissances informatiques (Word et Excel) : décembre 2016 / janvier 2017
- Epreuve de personnalité et commission de sélection : premier trimestre 2017

Les épreuves de connaissances professionnelles comprennent de questions sur les connaissances professionnelles (basées sur une liste prédéfinie des matières) ainsi que sur la connaissance de la langue.

Un calendrier plus précis ainsi que la procédure à suivre seront communiqués en temps utile.

La matière à étudier et les formulaires d'inscription sont déjà disponibles sur :

- l'intranet Poldoc : [Navigation par thème / Appui au fonctionnement / Ressources humaines / Recrutement / Promotion interne / CAllog](#)
- Jobpol.